



Lionel-Groulx : Un milieu d'enseignement ouvert à tous

Par *Étienne Gendron*, professeur en Histoire et responsable aux dossiers syndicaux

Depuis quelques années, la protection et la promotion des droits des personnes membres de la communauté LGBTQ occupent une place importante dans notre réflexion collective sur la diversité. Toutefois, le passage de la réflexion à l'action est parfois long et ardu. Il faut songer qu'entre-temps, plusieurs individus LGBTQ, et plus spécifiquement trans ou non-binaires, souffrent de vivre dans un espace où leur réalité sexuelle est ignorée et les expose à des actes de violence verbale ou physique. Ainsi, lorsque nous abordons la question des toilettes neutres ou universelles, il n'est pas seulement question d'inclusivité, mais aussi de garantir à tous les membres de la communauté collégiale sécurité et dignité.

Au niveau provincial, un cadre législatif de plus en plus précis guide l'action des institutions d'éducation, du primaire à l'université. Adoptée le 10 juin 2016, la *Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres* modifie la Charte québécoise des droits et libertés en accordant une protection explicite à l'identité et l'expression de genre¹. Dans un tel contexte, notre institution se retrouve devant l'obligation de s'adapter à cette nouvelle réalité. L'absence de toilettes neutres ou non-genrées est donc une situation qu'il faut rectifier, puisque selon la Charte, ne pas respecter l'identité de genre ou mettre en place des mesures facilitant l'intégration des personnes trans ou non-binaires peut être considérée comme discriminatoire.

Cette responsabilité est institutionnelle et collective. Elle engage les cadres, les différentes catégories de personnel, les enseignants et la population étudiante. Nous devons tous réfléchir à une manière de mettre en place un milieu ouvert et sécuritaire pour tous, et se mettre en action afin de matérialiser les fruits de cette réflexion. À ce titre, Lionel-Groulx ne fait pas figure de pionnier, puisque de nombreuses initiatives sont déjà en place à travers les réseaux collégial et universitaire. Le cégep de Sherbrooke fut le premier cégep francophone à implanter sur son campus des toilettes neutres², 35 au total³. Des projets similaires ont été mis en place aux cégeps de Dawson, du Vieux-Montréal, de Lévis-Lauzon, de Gaspésie et des îles, ainsi qu'au collège Vanier. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle démontre avec éloquence que les toilettes neutres ne sont plus un combat d'avant-garde, mais bien un nouveau standard, nécessaire à la construction d'un milieu sain et inclusif.

Le comité de lutte contre la discrimination du SEECLG a résolu de se mettre en marche et de se réunir sous peu afin de fixer un plan d'action concret à cet effet. Notre ambition ? Créer une coalition intersyndicale, obtenir l'adhésion formelle de nos membres et intervenir auprès de la direction pour que lors de la prochaine rentrée, nos étudiants trans et non-binaires puissent s'intégrer à une communauté qui les accueille pleinement.

¹ COMITÉ DE TRAVAIL SUR LES JEUNES TRANS ET LES JEUNES NON-BINAIRES, *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non-binaires : guide pour les établissements d'enseignement*, Québec, Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation, 2017, p.23-24.

² COLPRON, Suzanne, «Pour en finir avec les toilettes pour «hommes» et pour «femmes» » dans *La Presse+* [En ligne], http://plus.lapresse.ca/screens/9ce845b5-5375-4a1c-b0fb-b1f7310e6ad7_7C_0.html (page consultée le 17 septembre 2018).

³ CÉGEP DE SHERBROOKE, «Soutien aux personnes trans et non-binaires» dans *Cégep de Sherbrooke* [En ligne], <https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/etudiants-inscrits/vie-etudiante/minorites-sexuelles> (page consultée le 18 septembre 2018).

Si cette mission vous interpelle, n'hésitez pas à communiquer au comité vos commentaires, voire même à vous impliquer plus directement !